

Sensibilisation aux travaux en hauteur sans échafaudage



Objectifs

- Connaître et appliquer la réglementation relative aux travaux en hauteur;
- Prévenir les risques de chute de hauteur;
- Connaître les principales protections collectives;
- Identifier les différents types d'équipements de protection individuelle.



Pré-requis

- Maîtriser la langue française.



Public

- Tout personnel susceptible d'être exposé aux chutes de hauteur.



Durée et lieu

- 1 journée
- Dans vos locaux



Moyens pédagogiques

- PowerPoint
- Vidéo
- Paperboard
- 3 marches
- PIRL
- PIR



Méthodes d'évaluation

- Évaluation continue des stagiaires par le formateur lors de la réalisation des mises en situation pratiques.



Tarif

- Nous consulter - admin@cerfos.net



Programme

INTRODUCTION / Accueil

SÉQUENCE 1 : Présentation théorique

- Les statistiques concernant le travail en hauteur;
- Comprendre les risques liés au travail en hauteur à travers l'analyse de problématiques terrain (photos, vidéos...);
- Les règles générales pour la prévention du travail en hauteur;
- Connaître la procédure EPI et les règles internes ou réglementaires.

SÉQUENCE 2 : Mises en situation « prévention des risques pour le travail en hauteur »

- Exemples de mises en situation :
 - Interventions de dépannage dans des zones encombrées (bureaux, laboratoires...);
 - Interventions en position déportée en présence de paillasses de laboratoire, de mobiliers fixes, etc.;
 - Passages de câbles;
 - Intervention d'actions de maintenance préventive en électricité avec risques;
 - ...
- Discussions/Échanges avec le formateur sur les contraintes liées à ces interventions;
- Présentation sur le terrain par le formateur :
 - Les moyens d'accès en hauteur;
 - Les équipements de protection collective et individuelle;
 - Les bonnes techniques pour prévenir les risques de chute.
- Mise en pratique des participants et correction par le formateur.

CONCLUSION / Synthèse

- Bilan de la formation
- Questions-réponses